

# APPEL D'OFFRES

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE POUR LA RÉALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS À MOTRICITÉ HUMAINE ET ÉLECTRIQUE ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DANS LA PRÉFECTURE DE KOUNDARA.**

Numéro de référence : *ITB/004/GN10/04/2025*

**Type de contrat** : Contrat individu

**Localisation** : Préfecture de Koundara

**Langue requise** : Français

**Date limite de candidature** :

**Durée du contrat** : 02 mois

**Début de mise en œuvre** : A partir de la notification du contrat

**Financement** : (AICS-KOICA)

**30 AVRIL 2025**

## SOMMAIRE

### APPEL D'OFFRES

#### I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

#### II- OBJECTIFS DE LA MISSION

#### III- INFORMATIONS SUR L'APPEL D'OFFRES

- a) Participation au marché
- b) Marché et lieux de réalisation
- c) Délai de livraison

#### IV- CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES DES FORAGES

- 1- Le descriptif des travaux
- 2- Formation et recyclage des artisans réparateurs
- 3- Protection, conservation et restauration de l'environnement

#### V- INSTRUCTIONS ET CONDITIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

- a) Période de validité de l'offre
- b) Soumission du dossier d'appel d'offres
- c) Contenu des soumissions
- d) Critères d'évaluation des offres

#### VI- MODALITÉS DE PAIEMENT

#### VII- RESERVE

#### VIII- FORMULAIRES À REMPLIR

-Formulaire de la lettre de soumission

-Formulaire C de la soumission (Déclaration de conformité du soumissionnaire)

-Cadre devis quantitatif-estimatif

-Cadre Bordereau des prix

## APPEL D'OFFRES

### LOT UNIQUE

- 🏠 -Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe mécanique Kardia et aménagement extérieur à l'Atelier Fofurdhé au Quartier Hamdallaye Commune Urbaine de Koundara.
- 🏠 Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe solaire Grundfos avec son système d'alimentation et l'installation d'un château d'eau métallique de 5m de haut avec deux Tanks de 3.000L et 2.000L à Sambailo.

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'eau est un don de la nature et c'est un droit qui reflète une réalité incontestable << Sans eau, pas de vie >>. C'est un élément indispensable à la vie et revêt de l'importance pour de nombreuses activités humaines. 70% de la superficie de la terre est occupée par l'eau avec 2,2% de qualité douce, et dont 22% proviennent des eaux souterraines. Ces dernières représentent une excellente source d'approvisionnement en eau potable. Leur exploitation présente des avantages économiques appréciables du fait qu'elles ne nécessitent que peu de traitement, parfois même aucun.

La Préfecture de Koundara connu par son afflux migratoire est une zone de la guinée où il fait excessivement chaud, et la population est confrontée un manque criard d'eau potable, ce qui induit des besoins importants en eau à tous les secteurs.

C'est dans ce contexte que l'OIM avec ses projets multisectoriels financés ses partenaires (AICS, KOICA), a inscrit un programme de réalisation de forages pour répondre au besoin en eau de la communauté en générale mais plus particulièrement celui des cibles des projets.

Ces projets visent à :

- Promouvoir la migration intrarégionale de la main-d'œuvre pour le développement local dans les pays d'Afrique de l'Ouest.
- Renforcer les moyens de substance et la vitalité économique dans les zones de fragilité et de conflit.

### II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif globale de la mission est de réaliser deux (02) forages positifs à motricité humaine ou électrique et leur aménagement extérieur dans la Préfecture de Koundara.

### III. INFORMATIONS SUR L'APPEL D'OFFRES

#### a) Participation au marché

La participation à cet appel d'offre est ouverte à toutes les entreprises physiques ou morales, de sociétés de foration ou non, intéressées et qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et qu'elles soient en règle vis-à-vis de l'administration publique. Les prestataires intéressés doivent déclarer avoir la capacité de pouvoir réaliser les prestations prévues dans la Préfecture de Koundara. Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires ou d'éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres via le mail : [conakrypandl@iom.int](mailto:conakrypandl@iom.int), une semaine avant la date limite de soumission

#### b) Marchés et lieu de réalisation

Cet appel d'offre est constitué d'un seul lot unique :

*-Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe mécanique Kardia et aménagement extérieur à l'Atelier Fofurdhé au Quartier Hamdallaye Commune Urbaine de Koundara.*

*-Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe solaire Grundfos avec son système d'alimentation et l'installation d'un château d'eau métallique de 5m de haut avec deux Tanks de 3.000L et 2.000L à Sambailo.*

**NB : Chaque soumissionnaire doit s'assurer que son offre respecte impérativement tous les items sous peine de rejet.**

**c) Délai de livraison**

Le délai d'exécution des forages est de 60 jours à compter de la date de notification du marché.

## IV. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES DES FORAGES

### 1-Le descriptif des travaux

**a) Implantation géophysique**

Les études géophysiques seront menées pour obtenir des forages positifs ordinaires. On entend par forage positif ordinaire, un forage ayant un débit minimum de 1m<sup>3</sup>/h en fin de développement, équipés en PVC 125 mm de diamètre intérieur où il sera installé une Pompe à Motricité Humaine ou électrique. L'attributaire devra obligatoirement utiliser un appareillage électrique et/ou électromagnétique adéquat et approuvé par le Maître d'ouvrage sur la totalité des sites proposés, pour réaliser sa prestation.

Les débits de réception des ouvrages seront en principe au minimum de 1m<sup>3</sup>/h pour les forages positifs ordinaires. La profondeur moyenne des forages d'exploitation est estimée à 50 m et n'excédera pas 150 m. Tout forage ordinaire ayant un débit inférieur à **1m<sup>3</sup>/h** est considéré comme négatif. Dans sa méthodologie, le candidat devra expliquer les dispositifs à déployer de manière à circonscrire les anomalies dans leur largeur, leur profondeur, leur longueur ainsi que les nœuds de fractures.

**b) Consistance des travaux**

La consistance des travaux peut être résumée comme suit :

- Les sondages et forations pour l'obtention de 02 forages positifs au moins (débit ] 1m<sup>3</sup>/h) ;
- L'équipement du forage en PVC plein et crépiné avec mise en place du massif filtrant et du moellon ;
- Le développement jusqu'à l'obtention d'une eau claire ;
- Les essais de débit par palier ;
- Les analyses physico-chimique, bactériologique et de métaux lourds des eaux, y compris La construction des margelles ;
- La fourniture et la pose des Pompes à motricité humaine ou énergétique neuves (avec leurs colonnes d'exhaure) toutes en matériaux inoxydables ;
- la désinfection des forages ;
- La fourniture et la pose des tanks y compris les connexions tuyauteries du forage aux tanks, aux tanks jusqu'au bâtiment.
- La construction d'une mini-clôture (motricité humaine) ;
- La construction du trottoir anti-bourbier et rigole (motricité humaine) ;
- La construction du canal d'amené (motricité humaine) ;
- La construction du puits perdu (motricité humaine).
- La réalisation d'un château d'eau métallique de dimensions 2.10 x2.10mx 5m, de piliers et transverses en IPN 100
- La fourniture et installation des pompes à motricité humaine et énergétique, des tanks et leur tuyauterie.

**c) L'étude d'implantation des forages**

Les études d'implantation des forages comprennent :

- La reconnaissance de terrain ;
- L'investigation géophysique ;
- L'implantation des bornes en ciment, indiquant les sites des sondages électriques réalisés ;

- Le relevé des coordonnées GPS des sites retenus pour la foration ;
- La proposition d'au moins 02 (deux) sites de foration par forage et par localité (Dans chaque localité, lorsque le premier site prioritaire est foré et que ce dernier est négatif, le second site peut être foré immédiatement).
- L'élaboration d'un rapport technique avec toutes les interprétations des données recueillies.

D'une manière générale, les études d'implantation se feront par photo-interprétation, complétée par une étude de terrain (reconnaissance hydrogéologique). La prospection géophysique devra confirmer les linéaments repérés par photo interprétation et études de terrain.

Sur les plateformes identifiées par l'hydrogéologue/géophysicien, les investigations géophysiques seront exécutées soit par tomographie électrique ou en combinant au moins les 2 méthodes électriques suivantes le Profilage électrique et les Sondages électriques.

Les profils linéaires seront exécutés perpendiculairement aux linéaments et aux systèmes de fractures principaux identifiés. Pour chaque ligne d'investigation, il sera effectué un profil géo électrique.

Sauf indication contraire, la configuration Wenner-Schlumberger sera adoptée pour les traînés et les sondages électriques. L'écartement des électrodes (AB et MN) dépendra de la géologie et l'épaisseur du recouvrement d'altération dans la zone. La profondeur de mesure (écartement des électrodes) sera alors déterminée sur la base de sondages électriques, qui permettront de déterminer les séries géologiques ainsi que la profondeur de la roche mère, Ces sondages seront, si possible, calibrés en effectuant des mesures à proximité d'un forage existant dont la série géologique est connue (sondage d'étalonnage). Dans ces cas seulement, les spécifications techniques ci-dessus décrites peuvent être modifiées en justifiant les modifications apportées.

L'attributaire doit prévoir d'exécuter environ quatre (4) sondages électriques pour chaque site au niveau des meilleures anomalies observées sur les courbes de traînés.

**NB :** On entend par « une étude d'implantation » la prospection en vue de proposer au moins 02 (deux) sites de foration.

## d) Foration

### 1.Contexte géologique et hydrogéologique

La préfecture de Koundara, située au nord-ouest de la Guinée, présente un intérêt géologique particulier, notamment en ce qui concerne les études de foration pour l'approvisionnement en eau.

D'un point de vue général, la région de Koundara se trouve sur une pénéplaine recouverte de sable, avec une cuirasse latéritique en surface et en profondeur. Le sous-sol est principalement constitué de grès feldspathique et de schistes. On y trouve également des zones de graviers. Cette composition géologique a une influence directe sur la présence et la qualité des eaux souterraines.

Concernant spécifiquement les études de foration, plusieurs aspects sont à considérer :

- \* **Nature des aquifères** : La présence de grès feldspathique peut indiquer la présence d'aquifères poreux, potentiellement intéressants pour le forage. Cependant, la cuirasse latéritique peut agir comme une barrière imperméable, rendant l'accès à ces aquifères plus complexe. La présence de schistes peut également influencer la qualité de l'eau.
- \* **Profondeur de la nappe phréatique** : Le relief de pénéplaine suggère une nappe phréatique relativement peu profonde dans certaines zones, mais la présence de cuirasse peut entraîner des variations importantes de la profondeur.
- \* **Qualité de l'eau** : La nature des roches traversées par l'eau souterraine peut influencer sa minéralisation et sa qualité chimique. Des études hydrogéologiques sont donc essentielles pour déterminer la potabilité de l'eau.
- \* **Productivité des forages** : La perméabilité des formations géologiques rencontrées déterminera le débit potentiel des forages. Les zones de grès fracturé pourraient être plus productives que les zones de schistes compacts.
- \* **Risques de contamination** : La nature des sols et du sous-sol peut influencer la vulnérabilité des aquifères à la contamination par des activités anthropiques.

Des études agro-pédologiques menées dans la région, notamment dans la vallée de la Koliba, peuvent fournir des

informations complémentaires sur la nature des sols et du sous-sol, ce qui peut être utile pour orienter les études de foration.

Il est important de noter que la préfecture de Koundara est considérée comme l'une des régions les plus chaudes et les plus arides de Guinée, avec une longue saison sèche. Cette caractéristique climatique a un impact direct sur la recharge des nappes phréatiques et la disponibilité des ressources en eau souterraine.

En conclusion, l'étude géologique de la zone de foration dans la préfecture de Koundara doit prendre en compte la présence de cuirasse latéritique, la nature des roches sous-jacentes (grès et schistes), le relief de pénéplaine, ainsi que les conditions climatiques arides. Des investigations hydrogéologiques détaillées, incluant des sondages et des essais de pompage, sont indispensables pour localiser des aquifères exploitables et garantir un approvisionnement en eau durable pour la population.

NB : Ces informations sont données à titre indicatif. Quelle que soit la nature des formations rencontrées, l'Entrepreneur s'engage à respecter les consignes de poursuite, d'arrêt et d'équipement des forages donnés par le contrôle.

## 2. Profondeur des forages

Sauf exception, les niveaux aquifères captés correspondront à des zones de fissures dans la roche peu ou pas altérée, dure ou très dure. Dans certains cas, la base du recouvrement altéré pourra être captée sur l'ordre du contrôle. Les formations d'altération argileuse ou argilo-sableuse, peu ou mal consolidées voire fluentes selon qu'elles sont saturées ou pas, ont une épaisseur qui se situe dans la majorité des cas entre 35 et 45 mètres. Dans certains cas, des épaisseurs d'altération supérieures à 75 mètres peuvent être rencontrées.

La profondeur moyenne prévisionnelle des forages ordinaires est de 75 mètres et de 100m pour les forages de grande profondeur.

Dans tous les cas, quelles que soient les conditions géologiques rencontrées, l'Entrepreneur s'engage à atteindre une profondeur maximale de 120 mètres dans les formations d'altération et une profondeur totale maximale de 150 mètres.

## 3. Mode d'exécution des forages

Les forages seront réalisés par un atelier utilisant le procédé rotary fonctionnant à l'air, l'eau, la mousse ou la boue, spécialement adapté à l'utilisation du marteau fond de trou, équipé d'un dispositif de tubage à l'avancement ou permettant l'emploi d'un tubage provisoire de travail en PVC ou en acier. Sauf dérogation accordée par le contrôle, le forage du socle au marteau fond de trou ne pourra se faire avant la mise en place d'un tubage provisoire de travail au droit des formations d'altération, et correctement ancré dans le socle.

La traversée des niveaux non consolidés pourra nécessiter une injection de mousse ou l'utilisation de la boue. Les produits utilisés dans ces cas seront d'une composition propre à ne pas colmater les couches productives et devront être auto-biodégradables.

Le choix des méthodes et des matériels à mettre en œuvre ainsi que des diamètres exacts de forage seront à l'initiative de l'Entrepreneur et sous sa seule responsabilité.

Toutefois, il est précisé que :

- Le forage dans les formations d'altération : 9" 7/8 de diamètre minimal ;
- Le forage sera réalisé dans la roche peu ou pas altérée, au marteau fond de trou à l'aide d'un taillant de 6" % de diamètre minimal ;
- -Les forages jugés exploitables c'est-à-dire avec un débit en fin de forage supérieur ou égal à 1 m<sup>3</sup>/h seront équipés de tubage PVC de diamètre intérieur 4" : des crépines seront installées au droit des arrivées d'eau.

## 4. Mode opératoire

Le mode opératoire se présentera généralement de la manière suivante :

- Forage des formations argileuses ou argilo-sableuses jusqu'au toit de la roche dure.
- Mise en place d'une colonne de travail en PVC ou en acier.
- Poursuite du forage dans la roche dure à l'aide du marteau fond de trou jusqu'à une profondeur décidée par le contrôle. La conductivité de l'eau sera mesurée et au cas où elle serait hors normes, la foration sera arrêtée et le forage sera considéré comme négatif.

- Mise en place, au droit des arrivées d'eau, d'une colonne de captage en PVC de diamètre 4" h, à condition que le débit du forage soit supérieur ou égal à 1m<sup>3</sup>/h.
- Mise en place du massif filtrant.
- Mise en place d'un bouchon étanche d'argile expansive au-dessus du massif filtrant.
- Comblement de l'espace annulaire au-dessus du bouchon d'argile expansive.
- Développement du forage.
- Cimentation en tête du forage.
- Fermeture du forage à l'aide d'un capot métallique cadénassé.
- Essai de débit et analyses d'eau sur les forages jugés exploitables.

#### **e) Développement des forages**

Le développement des forages jugés positifs se fera à l'air lift par une unité indépendante de développement ou par l'atelier de forage à l'aide d'une colonne d'injection d'air en tuyaux galvanisés ou souples de diamètre 1"1/2. Le tube d'eau sera constitué par le PVC du forage.

L'unité indépendante de développement sera autorisée pour les forages ayant un débit inférieur à 5 m<sup>3</sup>/h. Pour les forages ayant un débit supérieur à 5 m<sup>3</sup>/h le développement se fera par l'atelier de forage.

Le développement sera poursuivi jusqu'à l'obtention d'une eau claire, sans particules sableuses ou argileuses.

L'Entrepreneur devra contrôler de la teneur en sable par la méthode dite de la "tâche de sable" observée dans un seau de 10 litres. Le diamètre de la tâche de sable ne devra pas dépasser 1 cm. La durée minimum du développement est de quatre (4) heures. Dans les cas rares où la base des altérations a été captée la durée du développement sera de six (6) heures au minimum. Si au bout de 6 heures de développement, l'eau ne parvenait pas à être claire, le développement sera poursuivi au frais de l'Entrepreneur jusqu'à l'obtention d'eau claire.

Le débit obtenu en début de développement ne devra pas être inférieur de plus de 10 % au débit obtenu en fin de forage. Les débits seront mesurés toutes les 15 minutes pendant toute la durée du développement. Le niveau d'eau et la profondeur du forage seront mesurés obligatoirement avant et après le développement. Seul le contrôleur décidera de l'arrêt ou de la poursuite du développement.

Si des défauts d'exécution apparaissent lors de la réalisation d'un forage ou pendant son développement, la poursuite des opérations de développement au-delà de quatre (4) heures sera toujours à la charge de l'Entrepreneur. Au cas où ce développement n'aboutit pas à l'obtention d'une eau claire ou si le débit est inférieur de plus de 10 % à celui obtenu en fin de foration, la totalité des travaux relatifs à cet ouvrage ne seront pas pris en attachement. L'Entrepreneur sera tenu de reprendre à ses propres frais l'équipement du forage, à défaut un nouveau forage sera réalisé à proximité du premier.

L'espace annulaire du forage après développement sera comblé avec du tout-venant, jusqu'à une profondeur de 6mètres en dessous de la surface du sol.

Les six (6) premiers mètres de l'espace annulaire en surface seront cimentés après développement du forage afin de rendre étanche l'espace annulaire, empêcher la pollution par les eaux de surface et ancrer la colonne dans le terrain. La mise en œuvre de la cimentation est laissée au choix de l'Entrepreneur. Il pourra par exemple utiliser un tube type "gaz" descendu dans l'espace annulaire. Le laitier pour la cimentation sera constitué de 50L d'eau pour 100 kg de ciment.

#### **f) Essai de pompage et analyses de l'eau**

##### **✓ Essai de pompage**

##### **Forages ordinaires**

Tous les forages jugés exploitables seront soumis à un essai de pompage et analyses d'eau.

Les essais de pompage seront réalisés au moyen d'une pompe électrique immergée d'une capacité de 5 m<sup>3</sup>/h à environ une hauteur manométrique totale (HMT) de 80 mètres. Les essais de pompage seront réalisés par une équipe spécialement affectée à ce travail au compte de l'entreprise. L'essai de pompage devra être réalisé obligatoirement 72 heures au plus tard après le développement du forage.

Il sera effectué en suivant la méthode préconisée par le CIEH pour les forages d'hydraulique.

**NB :** Pendant le temps de pompage aucun arrêt ne doit avoir lieu, sinon l'Entrepreneur recommencera l'essai après rétablissement du niveau statique initial. La reprise d'un tel pompage est à la charge de l'Entrepreneur et l'irrégularité de l'essai de pompage sera immédiatement révoquée et obligatoirement notée dans le carnet de chantier.

### ✓ Analyse de l'eau

A la fin de l'essai, l'entreprise se chargera de prélever des échantillons d'eau pour analyse. Le prélèvement se fera en présence du contrôleur de l'OIM et un procès-verbal sera signé par les parties prenantes.

Le prestataire attendra les résultats d'analyse avant la poursuite des travaux.

Les échantillons de chaque forage seront remis pour analyses physico-chimique et bactériologique à un laboratoire agréé. Les échantillons seront transportés et remis au laboratoire par les soins de la structure de contrôle aux frais de l'entreprise et les bouteilles mises dans des caisses adéquates pour le transport. Le prélèvement des échantillons, la conservation des échantillons et la détermination du délai maximal avant leur

réception au laboratoire seront décrits par le laboratoire. Les échantillons seront analysés en laboratoire pour déterminer la concentration des paramètres physico-chimiques :

L'entreprise fera aussi l'analyse bactériologique dans un laboratoire agréé.

Afin d'éviter tout risque de détérioration, les ouvrages seront fermés aussitôt après les opérations d'essai de pompage par un capot métallique cadenassé. L'Entrepreneur sera seul responsable de toutes détériorations d'ouvrages dues à un défaut de protection de la période allant de la fin de l'essai de pompage à la remise provisoire.

**NB :** les forages à eau non potable et à débit normal ne seront pas comptabilisés dans la liste des forages positifs à équiper de pompes à motricité humaine, mais seront pris en compte dans le décompte

Les tubages pleins et les crépines en PVC devront être conformes aux caractéristiques énumérées dans le tableau ci-après. Ils devront présenter toutes garanties de résistance aux efforts de cisaillement, d'écrasement et de tension au cours de la mise en place et durant l'exploitation des ouvrages.

Les tubages PVC devront avoir une couleur homogène. Ils ne présenteront pas des rainures marquées, des grains, des criques et soufflures.

Les tubages seront soumis à l'agrément préalable du Maître d'œuvre lors de la réception technique préalable et des approvisionnements ultérieurs.

## 2. Formation et recyclage des artisans réparateurs

L'Entrepreneur s'engage à recycler et à former les artisans réparateurs de pompe en vue d'aboutir à une maintenance et une réparation satisfaisante des pompes. Il devra joindre à son offre, une proposition technique de formation et de recyclage des Artisans réparateurs.

La formation devra durer cinq (5) jours minimum et sanctionnée par des attestations de formation.

L'Entrepreneur est chargé de la fourniture de tout le matériel nécessaire à la formation des artisans réparateurs et surveillants de pompe, notamment :

- Des pompes de démonstration, ou du matériel pédagogique relatif à la formation. Ce matériel devra être adapté pour les non lettrés ;
- Toutes notices explicatives,
- Un manuel d'entretien, illustré en langue française à l'attention des surveillants de pompe, à transmettre à la structure de contrôle au plus tard six (6) semaines après la signature du marché.
- La protection et la bonne gestion des écosystèmes forestiers (faune et flore) ;
- La protection des espaces esthétiques ;
- Les illustrations, pour chaque pompe, en langues locales à l'attention des surveillants de pompe.

### 3. Protection, conservation et restauration de l'environnement.

L'entrepreneur adjudicataire du marché des travaux se conformera aux prescriptions légales en vigueur en matière de protection de la nature lors de la recherche, la localisation des carrières et du prélèvement de matériaux. Sauf autorisation, les champs de cultures, les pistes de passage d'animaux, les zones de pâturages reconnues comme telles. Les forêts classées et les abords immédiats des villes devront être soustraits des zones de carrières.

L'entrepreneur devra prendre les mesures de conservation et de restauration des carrières exploitées. Pour ce faire, les zones de carrières devront être entièrement aplanies par l'Entrepreneur avant d'entreprendre les reboisements. Les populations de la zone seront informées au préalable du choix des zones de carrières et de leur exploitation. En cas d'infraction, l'entrepreneur sera soumis aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur en matière de protection et de conservation de l'environnement. L'Entrepreneur devra prendre les mesures nécessaires afin de minimiser ou éviter les effets négatifs possibles sur l'environnement en portant attention aux points suivants :

- Les risques d'érosion du sol et de la perte du couvert végétal, de coupure des circulations hydrauliques, de modifications des écoulements et de pollution des milieux aquatiques ;
- La pollution atmosphérique pouvant provenir des activités de construction ;
- Les risques de maladie professionnelle pour les travailleurs pendant la période de construction ;
- Les mesures de remise en état des zones d'emprunt de matériaux de construction ;
- Les risques divers liés à la construction et à l'exploitation de l'ouvrage ;

Les spécifications techniques des mesures de protection seront précisées dans un rapport final à la réception de l'ouvrage et remis au Maître d'œuvre.

### 4. Plans d'exécution

Les plans d'exécution dépendent des sites choisis. Quelques schémas directeurs seront fournis aux soumissionnaires en cas de besoins.

## V. INSTRUCTIONS ET CONDITIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

### a) Période de validité de l'offre

Les soumissionnaires seront liés par leurs soumissions pour une période de 60 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

Dans des cas exceptionnels et avant l'expiration de la période de validité initiale de l'offre, l'OIM peut demander aux soumissionnaires par écrit de prolonger cette période de 30 jours. Ces demandes ainsi que leurs réponses doivent être effectuées par écrit. Les soumissionnaires qui acceptent de prolonger la période de validité ne seront pas autorisés à modifier leurs soumissions. S'ils refusent, leur participation à la procédure d'appel d'offres prendra fin.

### b) Soumission du dossier d'appel d'offres

La cotation doit être envoyé au plus tard le **20 mai 2025 à 23h 59 mn** à l'OIM par courriel sur: **[iompublicprocurementgn10@iom.int](mailto:iompublicprocurementgn10@iom.int)**, avec le numéro de référence : **ITB/004/GN10/04/2025** et avec pour objet du mail : «Réponse à l'appel d'offre pour **LOT UNIQUE : << LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS A MOTRICITE HUMAINE ET ELECTRIQUE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR DANS LA PREFECTURE DE KOUNDARA >>**

**Le dossier d'appel d'offre doit contenir les documents administratifs requis, l'offre technique requise y compris les agréments techniques et l'offre financière. Ces documents classés et liés doivent suivre l'ordre chronologique tel : Offre administrative, offre technique et l'offre financière.**

**NB : les dossiers doivent être classés tel que définis pour faciliter l'archivage pendant le dépouillement. Toutes les enveloppes intérieures doivent être cachetées.**

### C) Contenu des soumissions

Le non-respect des exigences ci-dessous constituera une irrégularité et peut entraîner le rejet de la soumission. Toutes les offres présentées doivent respecter les exigences du dossier d'appel d'offres et comprendre :

#### Partie 1 : Documents administratifs :

Tous les documents requis pour la conformité administrative

- 1) RCCM
- 2) Quitus Fiscal en cours de validité
- 3) CNSS en cours de validité
- 4) Le Relevé d'identité Bancaire (RIB) au nom de l'Entreprise
- 5) Une attestation de non faillite, en cours de validité

#### Partie 3 : Documents techniques :

- 6) La liste du personnel qualifié à déployer sur les sites avec les CV et attestations cachetée et signée ;
- 7) La liste cachetée et signée des matériels et équipements de l'entreprise ou en location à déployer sur les sites avec la copie des documents relatifs ;
- 8) La liste des travaux similaires avec les attestations de bonnes fins cachetée et signée ;
- 9) La méthodologie et l'organisation de travail de l'entreprise dans le cadre de ces marchés cachetée et signée ;
- 10) Le planning des travaux cacheté et signé ;

#### Partie 3 : Documents financiers :

- 11) Formulaire C de la soumission (Déclaration de conformité du soumissionnaire) rempli, cacheté et signé ;
- 12) Cadre devis quantitatif et estimatif cacheté et signé
- 13) Cadre Bordereau des prix cacheté et signé ;

#### d) Critères d'évaluation des offres

##### Critères d'éliminations directes

##### 1) La phase préliminaires ou phase de pré-évaluation

Les critères éliminatoires dans la phase préliminaires ou phase de pré-évaluation sont :

- La non présence des documents administratifs à jour énumérés ci-haut ;
- La non présence de l'un des 13 documents énumérés ci-haut dans l'offre (Documents administratifs, techniques, et financiers)
- Les documents non cachetés et signés ;

**A noter que : Ce sont ces soumissionnaires qui sont admis à cette première phase préliminaire qui peuvent être évalués à la deuxième phase qui est l'évaluation des offres techniques.**

##### 2) L'évaluation des offres techniques

Les critères éliminatoires sont :

1. Mauvaise exécution dans le passé des travaux similaires avec OIM.
2. Note technique inférieur à 40 points sur 60points.

Les critères d'évaluation techniques des travaux sont contenus dans le tableau ci-dessous.

N°	Critères éliminatoires	Pondérations	Commentaires
I	<b>Les critères d'évaluation technique</b>	<b>60pts</b>	
1	Note pour passer à l'étape de l'examen financier	40pts	
II	<b>Classification des offres comme définie</b>	<b>20pts</b>	
1	Le respect chronologique des offres comme défini dans la partie 8 instructions aux soumissionnaires	5 points	
III	<b>Références techniques et expériences</b>		

1	Expérience pertinente de l'entreprise ou le personnel dans le domaine de la réalisation des forages à PMH ou PME, des réseaux d'adduction d'eau potable, l'installation des pompes immergées etc... (3pts/expérience)	9 points	Au moins 3ans d'expériences
2	Connaissance de la zone d'intervention	6pts	Intervention similaire dans la zone
<b>IV</b>	<b>Moyens matériels et logistiques proposés</b>	<b>20pts</b>	
1	Appareillage de Sondage et topographie	6pts	
2	Logistique : véhicule de liaison (2pts), camion Grue (3pts), Atelier de foration (4pts)	9pts	
3	L'équipage pour le Développement et essai de pompage	3pts	
4	Matériels d'essai de pression	2pts	
<b>V</b>	<b>Moyens humains proposés</b>	<b>10pts</b>	
1	Expérience du chef de mission : Hydrogéologique ou ingénieur de Génie Rural avec une expérience à partir de 3 ans (Diplôme et CV)	5pts	
2	Expérience des autres techniciens et travailleurs du forage avec une expérience à partir de 2ans (Diplôme plus CV conforme = 1pt par travailleur)	5pts	
<b>VI</b>	<b>Méthodologie, organisation et Planning</b>	<b>10pts</b>	
1	Méthodologie des travaux (satisfaisant =1pt ; remarque =2pts ; excellent=4pts)	4pts	
2	Organisation des travaux (satisfaisant =1pt ; remarque =2pts ; excellent=3pts)	3pts	
3	Planning des travaux proposé en adéquation avec l'organisation et le respect des délais	3pts	
	<b>TOTAL NOTE TECHNIQUE</b>	<b>60pts</b>	

## LA LISTE DU MATÉRIEL MINIMUM EXIGÉ

N°	TYPE ET CARACTERISTIQUES DU MATERIEL	NOMBRE MINIMUM REQUIS
1	Véhicule de foration (foreuse)	01
2	Compresseur de forage haute pression	01
3	Compresseur de pression de service	01
4	Casing	01
5	Groupe électrogène	01
6	Pompe immergée	01
7	Pompe à Eau et Mousse	01
8	Sonde de mesure de profondeur de 150m	01
9	Sonde électrique de mesure du niveau d'eau de 150 m	01
10	GPS	01
11	Pompe à boue	01
12	Camion-citerne à eau	01
13	Véhicule de liaison	01
14	Chronomètres	01
15	Conduite pour le rejet (100 m)	01
16	Conductivimètre	01
17	Robinet de prélèvement	01
18	Camion benne pour le transport de matériel	01
19	Camion benne pour l'approvisionnement en matériaux	01

**NB :** Le soumissionnaire devra joindre à la liste du matériel, les preuves formelles et fiables (copies légalisées et lisibles de cartes grises, reçus d'achat, attestation de location, etc.) Tout matériel proposé et non accompagné de preuve fiable de la possession ou de la location, ne sera pas pris en compte. Des vérifications pourront être effectuées avant l'attribution du marché.

### 3) Evaluation des offres financières

L'offre financière, libellée en GNF doit être présentée selon les formulaires de bordereaux de prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif avec **l'entête du soumissionnaire**.

Une fois l'évaluation technique terminée, le comité d'évaluation vérifie que les offres financières ne contiennent aucune erreur arithmétique.

**Les points à noter à ce niveau :**

**-Donc toute offre financière anormalement basse ou élevée (+ou-25%) du devis confidentiel pourra ne pas être prise en compte ;**

**-Au niveau de la proposition financière, la note maximale de 40 points sera attribuée à l'offre la moins-disante cadrée.**

**-Les autres notes financières (NF) seront attribuées suivant la formule :**

$$NF = 40 \times \frac{Mn}{M}$$

NF= Note financière ;

Mn= Montant du soumissionnaire le moins disant cadré,

M= Montant du soumissionnaire à évaluer

### 4) Evaluation Globale

La note globale **NG** est la somme de la note technique et financière.

**NG= NT+NF**

Ces notes seront classées et l'offre ayant la meilleure note (NG) sera l'offre retenue.

## VI. MODALITÉS DE PAIEMENT

En contrepartie des paiements que l'OIM doit effectuer à l'entrepreneur, l'entrepreneur s'engage à exécuter et à terminer les travaux ainsi qu'à corriger les défauts constatés en toute conformité avec les dispositions du contrat.

Pour l'exécution et l'achèvement des travaux ainsi que la correction des défauts constatés,

l'OIM s'engage par la présente à payer l'entrepreneur conformément à son offre financière. Le paiement sera effectué dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la réception provisoire des travaux. L'entrepreneur devra déposer la facture normalisée et une copie de PV de réception.

Une retenue de garantie de bonne exécution de 10% sera faite sur le montant du contrat et sera libérée après la réception définitive des travaux soit 12 mois après l'exécution des ouvrages.

**NB : Il n'est pas prévu d'avance avant la réception provisoire. L'entrepreneur devra s'assurer d'avoir des ressources nécessaires pour terminer les travaux.**

## VII. RESERVE

L'OIM se réserve le droit de ne donner aucune suite à la réalisation de la présente prestation si elle juge les offres insuffisantes.

## VIII. FORMULAIRES À REMPLIR

### FORMULAIRE C : SOUMISSION DES Offres

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.	Date:	Cliquez ou appuyez pour entrer une date.
Référence DAO :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.		

Nous, soussignés, offrons de fournir les services connexes requis pour l'OIM conformément à votre appel d'offres **No.XXX**

Par la présente, nous soumettons notre soumission, qui comprend la présente soumission technique et le barème des prix.

Le prix total de notre offre, est de : **insérer le montant en lettres et chiffres, et la devise** .

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU SOUMISSIONNAIRE<sup>1</sup>

Oui	Non	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du Fournisseur, je déclare et garantis par la présente que ni le Fournisseur, ni aucune personne ayant des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur lui ou aucun membre de son organe d'administration, de direction ou de surveillance, n'a fait l'objet d'un jugement définitif ou d'une décision administrative définitive pour l'une des raisons suivantes : les procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation; violation des obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale; faute professionnelle grave, y compris fausse déclaration, fraude; corruption; comportement lié à une organisation criminelle; le blanchiment d'argent ou le financement des activités terroristes; les infractions terroristes ou les infractions liées à des activités terroristes; le travail des enfants et les autres formes de traite des êtres humains, toute pratique discriminatoire ou d'exploitation, ou toute pratique incompatible avec les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant ou d'autres pratiques interdites; irrégularité; Créer ou être une société écran.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur est financièrement sain et dûment autorisé.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur dispose des ressources humaines, de l'équipement, des compétences, de l'expertise et des aptitudes nécessaires pour mener à bien le contrat de manière complète et satisfaisante, dans les délais d'exécution stipulés et conformément aux termes et conditions pertinents.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur respecte toutes les lois, ordonnances, règles et réglementations applicables.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur agira en toutes circonstances dans le meilleur intérêt de l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'aucun fonctionnaire de l'OIM ou d'un tiers n'a reçu du fournisseur, ne sera offert par lui ou ne recevra de celui-ci un avantage direct ou indirect découlant du contrat.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur n'a pas fait de fausse déclaration ou dissimulé des faits importants au cours du processus contractuel.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur respectera le statut juridique, les privilèges et les immunités de l'OIM en tant qu'organisation intergouvernementale.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du Fournisseur, je déclare et garantis en outre que le Fournisseur ou toute personne ayant des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur le Fournisseur ou tout membre de son organe d'administration, de gestion ou de supervision sont inclus dans la plus récente Liste consolidée des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (la « Liste des sanctions des Nations Unies ») ou font l'objet de sanctions ou d'autres suspensions

<sup>1</sup> Ce formulaire est obligatoire à remplir et à signer par chaque fournisseur qui soumet un devis

Oui	Non	
		temporaires. Le fournisseur informera immédiatement l'OIM s'il fait l'objet d'une sanction ou d'une suspension temporaire.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur n'emploie pas, ne fournit pas de ressources, ne soutient, ne contracte pas ou ne traite pas avec toute personne, entité ou autre groupe associé au terrorisme conformément à la Liste des sanctions des Nations Unies et à toute autre législation antiterroriste applicable.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que le fournisseur appliquera les normes éthiques les plus élevées, les principes d'efficacité et d'économie, d'égalité des chances, de concurrence ouverte et de transparence, et évitera tout conflit d'intérêts.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du Fournisseur, je déclare et garantis en outre que le Fournisseur s'engage à respecter le Code de conduite, disponible à <a href="https://www.ungm.org/Public/CodeOfConduct">https://www.ungm.org/Public/CodeOfConduct</a>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est de la responsabilité du fournisseur d'informer immédiatement l'OIM de tout changement apporté aux informations fournies dans la présente déclaration.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je certifie que je suis dûment autorisé à signer cette déclaration et, au nom du fournisseur, j'accepte de respecter les termes de cette déclaration pendant toute la durée de tout contrat conclu entre le fournisseur et l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'OIM se réserve le droit de résilier tout contrat entre l'OIM et le Fournisseur, avec effet immédiat et sans responsabilité, en cas de fausse déclaration faite par le Fournisseur dans la présente Déclaration.

Signature: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS A MOTRICITE HUMAINE ET ELECTRIQUE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR DANS LA PREFECTURE DE KOUNDARA.**

**LIEU :** ATELIER FOUFURDHE

**QUARTIER :** HAMDALLAYE MARCHÉ / VILLE KOUNDARA

**FORAGE** (Débit mini 1 m<sup>3</sup>/h et profondeur mini 50m)

**OPTION :** Forage avec Pompe Mécanique Kardia

**ETUDE :** Géophysique

**I- La réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe mécanique kardia et son aménagement extérieur**

**NOTA BENE :** La Négativité du forage n'entrave aucun coût, donc une étude Géophysique avant la foration

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANT.	PRIX UNIT	PRIX TOTAL
<b>A</b>	<b>SONDAGE, FORATION ET TUBAGE</b>				
<b>II</b>	<b>DEPLACEMENT -INSTALLATION</b>				
1	Amené initial et repli des ateliers	Forfait	1		
2	Montage, installation, démontage des ateliers	Forfait	1		
	<b>Sous Total Déplacement</b>				
<b>III</b>	<b>EXECUTION FORAGE</b>				
1	Foration en terrain tendre au rotary à boue 254mm	ml	35		
2	Fourniture pose et arrachage tubage provisoire 200mm	U	1		
3	Foration en terrain dur au marteau fond de trou 165 mm	ml	45		
	<b>Sous Total Exécution Forage</b>				
<b>IV</b>	<b>EQUIPEMENT</b>				
1	Fourniture et pose de tubes pleins en PVC 126/40mm	ml	35		
2	Fourniture et pose de crépines en PVC 126/140mm	ml	45		
3	Fournitures et mise en place de massif de gravier 2/4mm	U	1		
	<b>Sous Total Equipement</b>				
<b>V</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU FORAGE</b>				
1	Développement du forage jusqu'à eau claire	U	1		
	<b>Sous Total Développement Forage</b>				
<b>VI</b>	<b>ESSAI DE POMPAGE ET POSE DE POMPE</b>				
	Essai de pompage longue durée (72 H)	U	1		
	<b>Sous Total Essaie Pompage</b>				
<b>VII</b>	<b>ANALYSE D'EAU</b>				
1	Analyse d'eau (physico-chimique et bactériologique)	U	1		
	<b>Sous Total Analyse de l'eau</b>				
<b>IX</b>	<b>DOCUMENTATION</b>				
1	Rapport de fin de travaux (y compris coupe du forage, interprétation essai de débit, plan d'équipement, ....)	Forfait	1		
	<b>Sous Total Documentation</b>				
<b>X</b>	<b>FORMATION MEMBRES COMITE DE MAINTENANCE</b>				
1	Formation sur le fonctionnement et la maintenance des installations	Forfait	1		

Sous Total Formation					
<b>Montant foration et équipage</b>					
<b>B</b>	<b>AMENAGEMENT EXTERIEUR ET POMPE</b>				
1	Margelle	Forfait	1		
2	Petite clôture avec portillon	Ens	1		
3	Pompe mécanique Kardia et accessoires	Ens	1		
4	Complément de la tuyauterie	ml	30		
5	Main d'œuvre installation Pompe Kardia	Forfait	1		
<b>Total aménagement extérieur et installation</b>					
<b>Coût Total du forage équipé de Pompe Kardia</b>					

Arrêté ce présent devis à la somme de ..... (..... GNF)  
Francs Guinéens

Lieu et date

Le représentant

## CADRE QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU PROJET DU CENTRE DE TRANSIT DES FEMMES COMMERCANTES ET MARAICHÈRES

Lieu : **Sambaïlo**

Main d'Œuvre : **OIM**

Main d'Ouvrage : **Etat Guinéen**

Bénéficiaire : **Femmes commerçantes**

Financement : **ELEVATE-KOICA**

- II- Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe immergée Grundfos, alimenté par six (06) feuilles de panneaux de 250w, et d'un château d'eau métallique de deux (02) assises cuves

**NB : Aucune négativité de foration n'entrave un paiement, donc une étude Géophysique avant la foration**

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANT.	PRIX UNIT	PRIX TOTAL
<b>A</b>	<b>SONDAGE, FORATION ET TUBAGE</b>				
<b>II</b>	<b>DEPLACEMENT -INSTALLATION</b>				
1	Amené initial et repli des ateliers	Forfait	1		
2	Montage, installation, démontage des ateliers	Forfait	1		
	<b>Sous Total Déplacement</b>				
<b>III</b>	<b>EXECUTION FORAGE</b>				
1	Foration en terrain tendre au rotary à boue 254mm	ml	35		
2	Fourniture pose et arrachage tubage provisoire 200mm	U	1		
3	Foration en terrain dur au marteau fond de trou 165 mm	ml	45		
	<b>Sous Total Exécution Forage</b>				
<b>IV</b>	<b>EQUIPEMENT</b>				
1	Fourniture et pose de tubes pleins en PVC 126/40mm	ml	35		
2	Fourniture et pose de crépines en PVC 126/140mm	ml	45		
3	Fournitures et mise en place de massif de gravier 2/4mm	U	1		
	<b>Sous Total Equipement</b>				
<b>V</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU FORAGE</b>				
1	Développement du forage jusqu'à eau claire	U	1		
	<b>Sous Total Développement Forage</b>				
<b>VI</b>	<b>ESSAI DE POMPAGE ET POSE DE POMPE</b>				
	Essai de pompage longue durée (72 H)	U	1		
	<b>Sous Total Essaie Pompage</b>				
<b>VII</b>	<b>ANALYSE D'EAU</b>				
1	Analyse d'eau (physico-chimique et bactériologique)	U	1		
	<b>Sous Total Analyse de l'eau</b>				
<b>IX</b>	<b>DOCUMENTATION</b>				
1	Rapport de fin de travaux (y compris coupe du forage, interprétation essai de débit, plan d'équipement, ....)	Forfait	1		
	<b>Sous Total Documentation</b>				
<b>X</b>	<b>FORMATION MEMBRES COMITE DE MAINTENANCE</b>				
1	Formation sur le fonctionnement et la maintenance des installations	Forfait	1		
	<b>Sous Total Formation</b>				
	<b>Montant foration et tubage</b>				

<b>B</b>	<b>CHÂTEAU &amp; INSTALLATION POMPE GRUNFOS ET ALIMENTATION PLOMBERIE</b>				
1	Château métallique de 5,80m, piliers en IPN 100 et travers IPN 100 à deux (02) assises	U	1		
2	Panneaux solaires monocristallins de 250W	p	6		
3	Pompe GRUNDFOS 3A-10& CU 200	U	1		
4	Tuyau poly Ø25	rlx	1		
5	Fil conducteur 3x2,5mm <sup>2</sup>	rlx	1		
6	Fil conducteur 2x6mm <sup>2</sup>	m	15		
7	Colle goudron	U	1		
8	Parafoudre DC	U	1		
9	Piquet de terre complet	U	1		
10	Gaine N°13	rlx	1		
11	Support panneaux	U	1		
12	Coude poly 32	U	1		
13	Flotteur	U	1		
14	Réducteur galva	U	1		
15	Sangle	U	1		
16	Cuves en caoutchouc	U	2		
17	Regard et couverture	Ens	1		
	<b>Total matériels</b>				
	<b>Transport</b>	Ens			
	<b>Main d'œuvre</b>	Ens			
	<b>Total général Château et Pompe Grundfos</b>				
	<b>Total Forage-château-pompe Grundfos</b>				

Arrêté ce présent devis à la somme de ..... (..... GNf)  
Francs Guinéens

Lieu et date

Le représentant

**CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS A MOTRICITE HUMAINE ET ELECTRIQUE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR DANS LA PREFECTURE DE KOUNDARA.**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES FORAGES DE KOUNDARA**

<b>N°</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT</b>
I	Forage des Ateliers	
II	Forage de Centre de transit des femmes (Sambailo)	
	<b>COUT TOTAL DES FORAGES DE KOUNDARA</b>	

Arrêté ce présent devis à la somme de ..... (..... GNF)  
Francs Guinéens

Lieu et date

Le représentant

**CADRE BORDEREAU DES PRIX DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS A MOTRICITE HUMAINE ET ELECTRIQUE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR DANS LA PREFECTURE DE KOUNDARA.**

**LIEU :** ATELIER FOUFURDHE

**QUARTIER :** HAMDALLAYE MARCHÉ / **VILLE** KOUNDARA

**FORAGE** (Débit mini 1 m<sup>3</sup>/h et profondeur mini 50m)

**OPTION :** Forage avec Pompe Mécanique Kardia

**ETUDE :** Géophysique

**I- La réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe mécanique kardia et son aménagement extérieur**

**NOTA BENE :** La Négativité du forage n'entrave aucun coût, donc une étude Géophysique avant la foration

N°	DESIGNATION	UNITE	MONTANT EN CHIFFRE	MONTANT EN LETTRE
<b>A</b>	<b>SONDAGE, FORATION ET TUBAGE</b>			
<b>II</b>	<b>DEPLACEMENT -INSTALLATION</b>			
1	Amené initial et repli des ateliers	Forfait		
2	Montage, installation, démontage des ateliers	Forfait		
<b>III</b>	<b>EXECUTION FORAGE</b>			
1	Foration en terrain tendre au rotary à boue 254mm	ml		
2	Fourniture pose et arrachage tubage provisoire 200mm	U		
3	Foration en terrain dur au marteau fond de trou 165 mm	ml		
<b>IV</b>	<b>EQUIPEMENT</b>			
1	Fourniture et pose de tubes pleins en PVC 126/40mm	ml		
2	Fourniture et pose de crépines en PVC 126/140mm	ml		
3	Fournitures et mise en place de massif de gravier 2/4mm	U		
<b>V</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU FORAGE</b>			
1	Développement du forage jusqu'à eau claire	U		
<b>VI</b>	<b>ESSAI DE POMPAGE ET POSE DE POMPE</b>			
	Essai de pompage longue durée (72 H)	U		
<b>VII</b>	<b>ANALYSE D'EAU</b>			
1	Analyse d'eau (physico-chimique et bactériologique)	U		
<b>IX</b>	<b>DOCUMENTATION</b>			
1	Rapport de fin de travaux (y compris coupe du forage, interprétation essai de débit, plan d'équipement, ...)	Forfait		
<b>X</b>	<b>FORMATION MEMBRES COMITE DE MAINTENANCE</b>			
1	Formation sur le fonctionnement et la maintenance des installations	Forfait		
<b>B</b>	<b>AMENAGEMENT EXTERIEUR ET POMPE</b>			
1	Margelle	Forfait		
2	Petite clôture avec portillon	Ens		
3	Pompe mécanique Kardia et accessoires	Ens		

4	Complément de la tuyauterie	ml		
5	Main d'œuvre installation Pompe Kardia	Forfait		

Lieu et date

Le représentant

Lieu : Sambailo

Main d'Œuvre : OIM

Main d'Ouvrage : Etat Guinéen

Bénéficiaire : Femmes commerçantes

Financement : ELEVATE-KOICA

II- Réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe immergée Grundfos, alimenté par six (06) feuilles de panneaux de 250w, et d'un château d'eau métallique de deux (02) assises cuves

**NB : Aucune négativité de foration n'entrave un paiement, donc une étude Géophysique avant la foration**

N°	DESIGNATION	UNITE	MONTANT EN CHIFFRE	MONTANT EN LETTRE
<b>A</b>	<b>SONDAGE, FORATION ET TUBAGE</b>			
<b>II</b>	<b>DEPLACEMENT -INSTALLATION</b>			
1	Amené initial et repli des ateliers	Forfait		
2	Montage, installation, démontage des ateliers	Forfait		
<b>III</b>	<b>EXECUTION FORAGE</b>			
1	Foration en terrain tendre au rotary à boue 254mm	ml		
2	Fourniture pose et arrachage tubage provisoire 200mm	U		
3	Foration en terrain dur au marteau fond de trou 165 mm	ml		
<b>IV</b>	<b>EQUIPEMENT</b>			
1	Fourniture et pose de tubes pleins en PVC 126/40mm	ml		
2	Fourniture et pose de crépines en PVC 126/140mm	ml		
3	Fournitures et mise en place de massif de gravier 2/4mm	U		
<b>V</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU FORAGE</b>			
1	Développement du forage jusqu'à eau claire	U		
<b>VI</b>	<b>ESSAI DE POMPAGE ET POSE DE POMPE</b>			
	Essai de pompage longue durée (72 H)	U		
<b>VII</b>	<b>ANALYSE D'EAU</b>			
1	Analyse d'eau (physico-chimique et bactériologique)	U		
<b>IX</b>	<b>DOCUMENTATION</b>			
1	Rapport de fin de travaux (y compris coupe du forage, interprétation essai de débit, plan d'équipement, ....)	Forfait		
<b>X</b>	<b>FORMATION MEMBRES COMITE DE MAINTENANCE</b>			
1	Formation sur le fonctionnement et la maintenance des installations	Forfait		
<b>B</b>	<b>CHÂTEAU &amp; INSTALLATION POMPE GRUNFOS ET ALIMENTATION PLOMBERIE</b>			
1	Château métallique de 5,80m, piliers en IPN 100 et travers IPN 100 à deux (02) assises	U		
2	Panneaux solaires monocristallins de 250W	p		
3	Pompe GRUNDFOS 3A-10& CU 200	U		
4	Tuyau poly Ø25	rlx		
5	Fil conducteur 3x2,5mm2	rlx		

6	Fil conducteur 2x6mm2	m		
7	Colle goudron	U		
8	Parafoudre DC	U		
9	Piquet de terre complet	U		
10	Gaine N°13	rlx		
11	Support panneaux	U		
12	Coude poly 32	U		
13	Flotteur	U		
14	Réducteur galva	U		
15	Sangle	U		
16	Cuves en caoutchouc	U		
17	Regard et couverture	Ens		
	Transport	Ens		
	Main d'œuvre	Ens		

Lieu et date

Le représentant